



**Collectif Anti-Nuisances L2
(CAN L2)**

Les Cèdres de Prévalaye entrée A
30, tr. des 4 chemins de Montolivet
13012 Marseille

e-mail : anti.nuisances.l2@gmail.com

A **Monsieur le Préfet de Région PACA**
(en raison des délais, envoyé par courriel)

Marseille le 14 mars 2017

Objet : CSEE L2 du 15 mars 2017 - Demande de création d'un Observatoire du BRUIT en PACA

Monsieur le Préfet,

Vous vous êtes engagé lors du CSEE L2 du 07 juillet 2017 à faire réaliser régulièrement des mesures de bruit (indépendamment du Maître d'Œuvre et du maître d'Ouvrage délégué), déclaration qui était de nature à satisfaire le Collectif Anti-Nuisances L2.

- La SRL2 a produit le 03 novembre 2016 un document intitulé « *COMITE DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT 7juillet 2016* », document également siglé « République Française » et qui mentionne en page 29/22 :

- **ACOUSTIQUE**
- **Décisions du COPIL de réaliser des mesures de bruit par la DREAL**
- • Après la mise en service de la L2 Est
- • Avant la fin de l'année 2016
- CSEE-Juillet 2016 -22
-

- Nous est enfin parvenu le **13 mars 2017**, le Compte-Rendu de l'Etat de ce même CSEE du 07 juillet 2017 et qui mentionne en page 7 :
-

M. Devouge (CAN L2) demande que des revêtements absorbants soit mis en place sur la L2 ainsi que la filtration de l'air.

- *En réponse, le préfet signale que des mesures de bruit seront faites par l'État plus régulièrement que ce qui est inscrit dans la loi (bilan LOTI).*
- La limitation de la vitesse sur la L2 contribuera à diminuer le bruit et également la pollution.*
Il propose de regarder dans le cadre du contrat, ce qui pourrait être amélioré sur le mur anti-bruit à la Fourragère d'un point de vue phonique et esthétique. I...

Or le CAN L2 vous rappelle que la Métropole Aix Marseille Provence ne s'est pas dotée d'un Observatoire pour le Bruit alors que les collectivités de Paris et de Lyon, oui ;

- La Région Ile de France : BRUITPARIF
- La Métropole du Grand LYON : ACOUCITE.

Le CAN L2 pointe également que le Bruit est une action prioritaire du Plan Régional Santé Environnement 3 et que notre Président a rappelé cette carence de vive voix à votre Secrétaire Général aux Affaires Régionale le 03 mars 2017.

Aussi, Monsieur le Préfet, nous demandons vous, de bien vouloir faire tout ce qui est en votre pouvoir afin qu'un Observatoire du Bruit soit créé en Région PACA ou pour le moins en Métropole Aix Marseille Provence.

Bien sûr, un tel observatoire devra pouvoir offrir les mêmes garanties d'indépendance que celui de Paris et de Lyon et pour ce faire, il vous est possible de solliciter l'AASQA à gouvernance collégiale AIRPACA, l'observation du Bruit présentant une grande analogie dans la méthode.

En espérant que notre courrier vous soit remis avant l'ouverture de la séance du CSEE du 15 mars 2017,

Respectueusement,

Richard HARDOUIN
CAN L2 - Président



Bernard DONADIO
CAN L2 – Secrétaire



En pièces jointes :

- Le document SRL2 du 03 Novembre 2016
« *COMITE DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT 7 juillet 2016* »
- Le Compte Rendu de l'Etat parvenu le 13 mars 2017
ROCADE L2 MARSEILLE Comité de suivi des engagements de l'Etat 7 juillet 2016